



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Dispense

Question écrite n° 50648

Texte de la question

M. Jean Seitlinger attire l'attention de M. le ministre de la défense sur les préoccupations de nombreux jeunes de sa circonscription, titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée mais non libérés de leurs obligations militaires, pour lesquels l'incorporation est souvent synonyme de la perte définitive de l'emploi occupé. Au regard du processus engagé de professionnalisation des armées et de la conjoncture économique peu favorable à l'emploi, il souhaiterait savoir s'il est dans ses intentions d'assouplir les conditions de l'article L. 32 du code du service national, en étendant les dispenses aux personnes détentrices d'un contrat de travail à durée indéterminée.

Données clés

Auteur : [M. Seitlinger Jean](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50648

Rubrique : Service national

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1841